

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 049782

Optique **55416**  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **671**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **ARAJ**

**ARABALIAH**

Date de naissance : **13-08-1959**

Adresse :

Tél. : **05 22 381638**

Total des frais engagés : ..... Dhs

 **MUPRAS**

Cadre réservé au Médecin

**Dr Keltoum MAZ**  
Spécialiste en Gastroenterologie  
et Oncologie Digestive  
Tél 05 22 99 47 30

Cachet du médecin :

Date de consultation : **08/09/2020**

Nom et prénom du malade : **ARAJ** **Allah** ..... Age :

Lien de parenté :

**Lui-même**

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Optique**

Le : **14/01/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

**13**



Arg : A Bd alله

1) 30,00  
Debt Set 20.



Importateur Exclusif  
Biocodex Maroc  
Technopole - Aéroport Mohamed V  
B.P. : 126-Nouaceur-Maroc  
www.biocodex.ma  
P.P.C. 245,00 DH  
Complément alimentaire, ce n'est pas un  
médicament  
DA20181706751DMP / 20UCA / MA v3

Poids net : 7,5 g

2) 16 x 2,0  
24,00  
2) Auf lnx  
1 Me



00 22 08 00  
LOT N° : 00 22 08 00  
UT.AV : 00 22 08 00

09366163/2

3) 87,00  
A l'unité  
87,00  
87,00 x 2,0



Pharmacie ABL  
Dr. Sana CHRAIBI  
Technopole Essalam  
Casablanca  
Tél : 05 22 99 47 30

Dr. Maitoun MAAZOUN  
Spécialiste en Gastroentérologie  
et Oncologie Digestive  
Tél : 05 22 99 47 30

Pharmacie ABL  
Dr. Sana CHRAIBI  
Technopole Essalam  
Casablanca  
Tél : 05 22 99 47 30



مركز التحديات

08/09/20

17:30:53

9900065377

90653701

PHARMACIE AL ABE

Casablanca

A00000000031010

APP : VISA

M ARAJ ABDALLAH

xxxxxxxxxxxx0003

02/23 CARTE NATIONALE

6A1D060558C0372F

201-0-9999-1-44

MONTANT: 352,00 MAD

NUM TRANSACTION : 005

NUM AUTORISATION: 684415

STAN : 003055

DEBIT

Le CMI vous remercie

-----  
TICKET A CONSERUER  
COPIE CLIENT